



HAL
open science

Edito : La restitution des armes par ETA

Jean-Pierre Massias

► **To cite this version:**

| Jean-Pierre Massias. Edito : La restitution des armes par ETA. 2017, pp.1-4. hal-04123599

HAL Id: hal-04123599

<https://univ-pau.hal.science/hal-04123599v1>

Submitted on 9 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« La restitution des armes par ETA : une journée qui fera date »

Le 8 avril 2017, ETA, par l'intermédiaire de l'organisation des « artisans de la Paix » a restitué l'intégralité de ses stocks d'armes et d'explosifs au cours d'une cérémonie spectaculaire marquée par la présence de plus de 20 000 personnes réunies à Bayonne et le parrainage d'acteurs politiques et sociaux internationaux. Lors de cette journée, ce sont ainsi plus de trois tonnes d'explosifs et des milliers de munitions qui ont été regroupés dans huit caches d'armes dont la localisation a été communiquée aux autorités françaises.

Bien que dénoncée par les autorités espagnoles, cette opération marque incontestablement une étape fondamentale de l'histoire politique et sociale espagnole, française et basque. Elle participe à la fin effective de la violence au Pays basque et met donc fin à un cycle de plus de cinquante ans qui, outre la mort de plus d'un millier de personnes et l'instauration d'un climat de terreur et de violence, a profondément marqué la vie politique et institutionnelle de l'Espagne démocratique depuis 1975.

C'est d'abord une nouvelle – et très importante – étape dans le cadre d'un processus engagé près de 6 ans auparavant et qui avait vu ETA renoncer définitivement à la « lutte armée » quelques jours après l'organisation à San Sebastian d'une conférence internationale au Palais de la Paix d'Aiete à l'automne 2011. Organisée sous l'égide de plusieurs médiateurs internationaux, dont l'ancien Secrétaire général de l'ONU Kofi Annan et l'ancien ministre français de l'intérieur Pierre Joxe, cette conférence avait permis l'adoption d'une « feuille de route » en cinq points visant à mettre fin à la violence au Pays basque. Depuis cette date, en dépit d'initiatives politiques et sociales telles que la conférence tenue dans les locaux de l'Assemblée nationale française en juin 2015, cette feuille de route n'avait pas été appliquée à l'exception du renoncement définitif d'ETA à la lutte armée. Le désarmement d'avril 2017 constitue donc une relance fondamentale de ce processus et préfigure sans doute la dissolution prochaine d'ETA.

La journée du 8 avril est d'autant plus remarquable que, depuis la création d'ETA en 1959 et ses premières actions violentes en 1968, plusieurs tentatives de résolutions avaient été engagées et s'étaient toutes soldées par des échecs particulièrement dramatiques. Toutes les trêves conclues entre l'organisation armée et les autorités espagnoles avaient en effet été rompues rouvrant chaque fois un cycle de violences meurtrières. Ainsi, par trois fois, tant en 1989 à la suite des « conversations » tenues à Alger, qu'en 1999 après la signature du pacte liant des organisations politiques basques (Pacte de Lizarra-Garazi) et en 2006 avec l'attentat de l'aéroport de Madrid mettant fin à l'application de la trêve et aux contacts entre le gouvernement espagnol de José Luis Zapatero et ETA, le processus avait échoué en dépit d'une longue préparation.

L'une des clefs de la réussite du processus engagé en 2011 et concrétisé avec la journée du 8 avril 2011 réside dans son unilatéralité. Dans cette logique, la déclaration d'abandon définitif de la lutte armée par ETA ne résulte pas de négociations préalables avec le Gouvernement espagnol et n'est pas assortie de conditions. Le processus est ainsi « apporté », voire « imposé » à l'ensemble des protagonistes. Cette logique rompt avec les tentatives précédentes qui s'étaient au contraire construites sur des « conversations préalables » faisant de la déclaration de trêve le point de départ d'un processus dont les différentes étapes avaient été préalablement organisées.

Au-delà de cette inflexion d'une fatalité de l'échec, qui semblait inscrite au plus profond de la logique de l'histoire contemporaine du Pays Basque, la journée du 8 avril révèle, par son environnement politique, une évolution elle aussi particulièrement importante. Alors même qu'en dehors des formations politiques issues du nationalisme basque (dont certaines dissoutes par application de la législation antiterroriste espagnole), les acteurs politiques et sociaux français et espagnols soutenaient inconditionnellement les positions défendues par le gouvernement espagnol, la journée du 8 avril, s'inscrivant dans une évolution déjà amorcée lors de la conférence d'Aiete, fait apparaître une réalité plus contrastée.

Déjà lors de cette conférence et durant les manifestations organisées à sa suite, de nombreux acteurs politiques français, présentant une très grande diversité idéologique, avaient affiché leur soutien au processus en cours et ouvert la voie à une implication plus marquée et des initiatives allant dans le sens du processus engagé. Ainsi, les organisateurs de cette journée devaient trouver

des soutiens allant bien au delà des frontières classiques du mouvement nationaliste basque. Placée sous le parrainage de la Ligue des Droits de l'Homme (représentée à Bayonne par son président Michel Tubiana), de la congrégation religieuse de Sant'Egidio (Monseigneur Zoppi était lui aussi présent à Bayonne) et de Louis Joinet (ancien Rapporteur spécial de l'ONU), la communication des caches d'armes s'est déroulée à la Mairie de Bayonne en présence du maire Jean-René Etchegaray et du Préfet de Région. Quelques jours auparavant, le 5 avril, le Lehendakari Iñigo Urkullu, la Présidente du Gouvernement de Navarre, Uxue Barkos, et le Président de la Communauté d'agglomération Pays Basque, Jean-René Etchegaray, avaient tenu une réunion à propos du processus de désarmement.

Le Gouvernement espagnol a quant à lui maintenu sa ligne de fermeté en réclamant qu'ETA annonce sa dissolution définitive, demande pardon à ses victimes et disparaisse. Il a ainsi qualifié la journée du 8 avril d'opération médiatique d'ETA « pour dissimuler sa déroute et tenter d'en tirer un profit politique ». Le Gouvernement français s'est de son côté félicité, par l'intermédiaire du Premier ministre Bernard Cazeneuve, que l'opération de désarmement ait été « menée dans le calme et sans violence ».

Cette mutation de l'environnement politique est la résultante d'une reconstruction idéologique du processus de sortie de la violence qui distingue fondamentalement le processus en cours de ses prédécesseurs.

L'une de ses particularités les plus significatives réside dans sa construction politique préalable. Dans cette perspective, le processus engagé à Aiete, repris par communiqué d'ETA d'octobre 2011 (annonçant la fin de la lutte armée) et la journée du 8 avril 2017 résultent – sur la base des principes énoncés par le sénateur américain Mitchell – d'un rejet de toute forme de violence et d'une volonté de recourir à des méthodes « strictement » démocratiques. Cette démarche s'est articulée autour de l'élaboration de documents programmatiques liant l'évolution politique et la cessation de la lutte armée d'abord au sein de la gauche abertzale (Déclaration d'Alsasu et programme « Zutik Euskal Herria »). Cette démarche a ensuite reçu – autour de l'accord de Guernica – un ensemble élargi de soutiens politiques et sociaux.

Cette stratégie a abouti, à l'issue d'un parcours juridictionnel chaotique, à la participation des listes de la coalition « Bildu » aux élections municipales et forales en juin 2011. Le succès spectaculaire des candidats de Bildu devait donner la mesure de la validation démocratique de la démarche initiée quelques années auparavant.

Le désarmement d'ETA s'inscrit dans la perspective de la « feuille de route » adoptée lors de la conférence d'Aiete qui conçoit le processus en cinq points. A cet égard, la cessation définitive de la lutte armée n'est qu'une première étape d'un « processus de paix positive » organisé en trois moments :

- mettre fin à la violence et à l'ensemble de ses conséquences (restitutions des stocks d'armes et politiques à l'endroit des prisonniers) :

« 1. Nous invitons l'ETA à déclarer publiquement l'arrêt définitif de toute action armée et à solliciter le dialogue avec les gouvernements d'Espagne et de France pour aborder exclusivement les conséquences du conflit.

2. Si une telle déclaration est faite, nous encourageons vivement les gouvernements d'Espagne et de France à bien l'accueillir et à consentir à l'ouverture d'un dialogue traitant exclusivement des conséquences du conflit. »

- réfléchir aux causes politiques du conflit et aux réformes structurelles nécessaires pour les dépasser.

« 3. De notre expérience dans la résolution de conflits, il y a souvent d'autres sujets qui, s'ils sont abordés, peuvent aider à atteindre une paix durable. Nous suggérons que les représentants politiques et acteurs non-violents se rencontrent pour discuter des questions politiques et, en consultation avec la population, de tout autre sujet qui pourrait contribuer à créer une nouvelle ère pacifique. De notre expérience, les observateurs tiers ou les médiateurs facilitent un tel dialogue. Ici, le dialogue pourrait, si les personnes impliquées le souhaitent, être accompagné par des médiateurs internationaux. »

- reconstruire un espace social post-conflictuel par la mise en place d'une politique de réconciliation.

« 4. Nous conseillons que des mesures conséquentes soient prises pour promouvoir la réconciliation, apporter reconnaissance, compensation et assistance à toutes les victimes, reconnaître le tort qui a été causé et tenter de soigner les plaies, au niveau des individus comme de la société. »

Dans cette perspective, si la journée du 8 avril 2017 constitue une étape très importante du processus, elle s'intègre dans une démarche globale de dépassement des conséquences du conflit et de reconstruction sociale.

Dès lors, c'est bien la question des suites du désarmement qui se trouve posée. La situation des prisonniers apparaît notamment comme l'un de ses principaux enjeux. En dépit de sa réalité incontestable, le processus en cours au Pays basque reste en effet aujourd'hui inachevé. S'ils sont demeurés passifs face au désarmement, les Gouvernements espagnol et – dans une certaine mesure – français persistent ainsi à mener des initiatives tendant à le décrédibiliser. Il est également combattu par les associations de victimes du terrorisme les plus médiatisées. Ce processus rencontre donc encore des blocages, qui devront être dépassés pour assurer sa pérennité. Au-delà de cette opposition politique, ce sont bien les enjeux fondamentaux de ce processus (tant en ce qui concerne la récupération de la mémoire historique que sur une éventuelle recomposition du territoire) et leurs implications sur les Etats et les sociétés espagnoles et françaises qui constituent les principaux défis à relever pour un processus encore largement à construire.